

Conseiller son client sur la rénovation d'une passoire thermique : les aides fiscales et financières

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires et collaborateurs.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Orienter son client vers les différents dispositifs d'aide à la rénovation énergétique de son logement
- Être force de proposition dans le cadre d'une vente immobilière
- Maîtriser les impacts fiscaux des différents régimes d'incitation

Contenu :

INTRODUCTION : Les enjeux de la rénovation énergétique des logements

Le calendrier (le gel des loyers, l'obligation de délivrance d'un logement décent)

Les audits énergétiques

Les aides fiscales à la rénovation

- Le doublement du déficit foncier
- Dispositif Loc'avantages
- Le dispositif Denormandie
- Le taux réduit de TVA sur les travaux
- Les exonérations de taxe foncière

Les aides financières

- Aides et subventions

- Ma PrimeRénov'
- Ma PrimeRénov'Parcours accompagné
- Ma PrimeRénov'Copropriété
- Dispositif des certificats d'économie d'énergie
- Les aides des collectivités locales et subventions ANAH
- Le chèque énergie
Options de financement

L'éco-PTZ

Le prêt avance rénovation

Autres

Prérequis :

Aucun. Cependant, des connaissances de base en droit immobilier et en droit fiscal permettront de suivre la formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution :

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques :

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée.

Modalités techniques :

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement :

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et d'appréciation des résultats :

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire

un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation)

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

6 mois après la formation, une enquête en ligne est adressée au stagiaire et au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation